

22 NOV 2022

9h - 17h

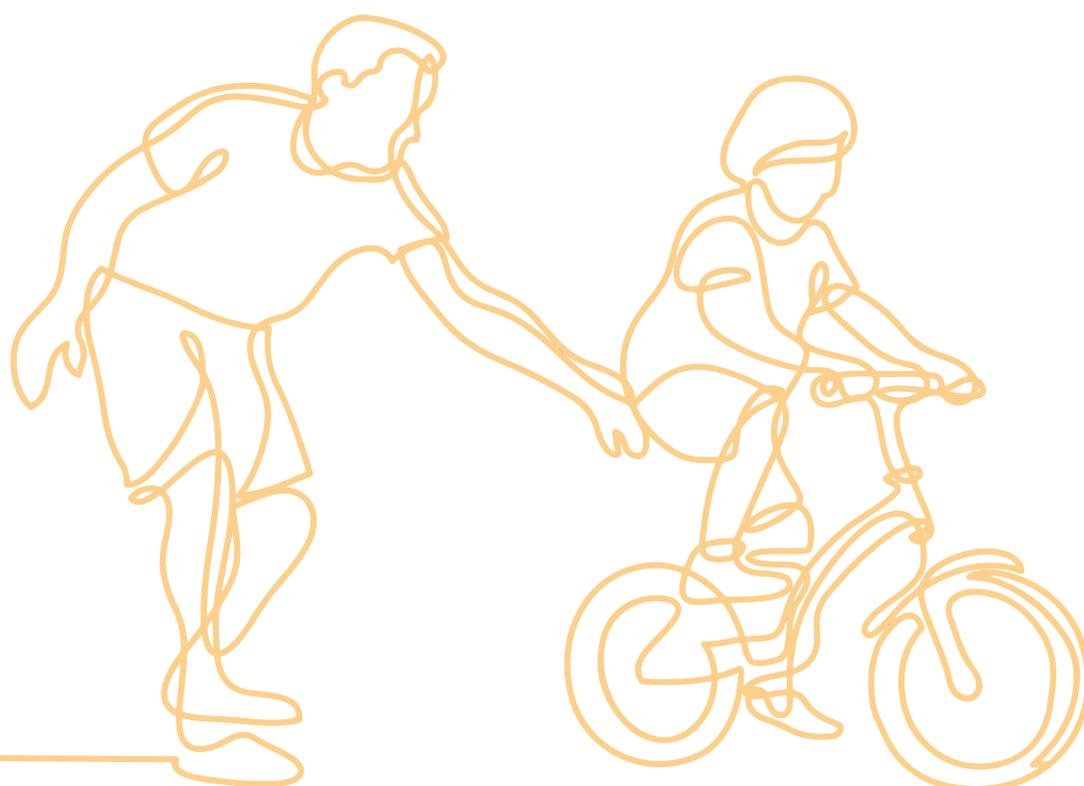
Mairie du 7ème
Paris



COLLOQUE

L'ACCUEIL DE L'ENFANT CHEZ UN TIERS

BÉNÉFICES, RÉSISTANCES, LIMITES



Quel cadre juridique entoure l'accueil d'un enfant chez un tiers ? Quels bénéfices en termes d'attachement ? Tiers digne de confiance, accueil durable bénévole, quelles différences ? Qui sont les tiers dignes de confiance et comment le vivent-ils ? Comment concrètement favoriser ces types d'accueil ?

RÉSUMÉ

La loi de février 2022 relative à la protection de l'enfance dite « loi Taquet » a remis sur le devant de la scène la question des tiers dignes de confiance en prévoyant « un examen systématique de la possibilité de confier l'enfant à un membre de la famille ou à un tiers digne de confiance (voisin, parent d'ami) avant d'envisager son placement à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ». Quels les bénéfices, enjeux et perspectives de cette forme particulière d'accueil ?

Des experts de différentes disciplines participeront à cette journée, ce qui permettra de croiser les approches juridique, sociologique et clinique. Des services d'accompagnement des tiers dignes de confiance partageront également leurs outils et bonnes pratiques, et des personnes concernées seront invitées à témoigner.

INTERVENANTS

Flore CAPELIER

Juriste et Directrice de l'ONPE

Anne RAYNAUD

Psychiatre spécialiste de l'attachement et Directrice de l'Institut de la parentalité

Bernadette TILLARD

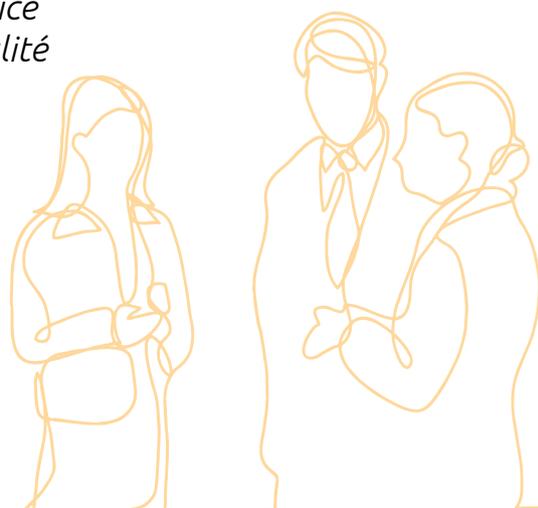
Sociologue et autrice de plusieurs recherches sur les tiers dignes de confiance

Mohamed L'HOUSNI

Directeur de l'Association RETIS

Le département de l'Ain & Les Enfants de Bohème

Association accompagnant les TDC



TARIFS

ADHERENTS DE L'ODAS *gratuit*
consulter la liste des adhérents [ici](#)
Limité à 3 inscrits par institutions

INSCRIPTIONS PRISE EN CHARGE PAR UNE STRUCTURE NON ADHERENTE DE L'ODAS 120 €

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES 80 €

ETUDIANTS, BENEFICIAIRES DU RSA, DEMANDEURS D'EMPLOI 40 €

INSCRIPTION LIEU

MAIRIE DU 7ème
116 rue de Grenelle
75007 Paris

Inscrivez-vous sur le site de l'Odas www.odas.net



PROGRAMME DÉTAILLÉ À VENIR...